

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 30 (1993)
Heft: 1111

Artikel: PTT : express ou espresso?
Autor: Imhof, Pierre
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1011366>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

lorsqu'elles sont proposées. Voir par exemple l'écobonus, la taxe sur le CO₂ ou d'autres produits nocifs.

Il n'y a rien là d'étonnant. Les milieux économiques préfèrent de loin la logique du commandement car grâce au rapport des forces qui leur est souvent favorable, ils réussissent à atténuer voire à détourner les ordres qui leur sont adressés. Cela est particulièrement clair en matière de protection de l'environnement. L'introduction de taxes incitatives leur coûterait cher, sans possibilité d'esquive, d'où leur opposition à ces propositions qu'ils jugent prématurées ou insuffisamment souples. L'essentiel pour les entreprises, c'est de gagner du temps pour rentabiliser au mieux leurs investissements effectués préalablement sans conscience écologique.

«Les interventions publiques en matière économique et sociale sont toujours justifiées par des échecs du marché.»

Revenons à la critique de l'Etat tutélaire et à ses dysfonctionnements. Elle conduit pourtant bien à privilégier les mécanismes du marché ?

Mais aujourd'hui il y a large consensus sur la supériorité de l'économie de marché comme mode de régulation des échanges. Le problème n'est pas là. Il s'agit de mettre le marché à sa juste place et de ne pas le laisser déborder dans le domaine social, culturel, des loisirs. En fait l'appel indifférencié au marché, à la déréglementation généralisée revient à vouloir attribuer toute la régulation sociale aux entreprises, comme si les objectifs des entrepreneurs allaient contribuer automatiquement à la satisfaction des besoins des gens.

Cet Etat partenaire que vous avez évoqué, quelles devraient être ses relations avec le monde de l'économie ?

C'est un Etat qui ne laisse pas à l'écono-

mie le soin de fixer les objectifs et les valeurs auxquels se réfère la société. Il utilise les mécanismes du marché, il incite et coopère avec les agents économiques lorsque cela est utile à la réussite de ses objectifs. Mais c'est à la société, par le biais du débat politique, de choisir ses priorités, ses valeurs, les buts qu'elle veut atteindre, pas aux entreprises.

N'est-ce pas précisément ce que recherchent les partisans de la déréglementation ?

Non. Ils poursuivent uniquement des objectifs productivistes. L'appel à plus de marché vise à privilégier les buts économiques. Les actions de l'Etat ne sont perçues qu'en termes de coûts, de perte d'efficacité; dans leur perspective, il n'est jamais question des gains et des avantages des interventions publiques. Je le répète, les échecs de la politique ne seront pas réparés par un retour pur et simple au marché mais par une réflexion et une action politique. Il faut réaffirmer la primauté du politique. Et face à la revendication à plus de marché, trouver les moyens de renforcer les mécanismes démocratiques, car c'est là que se trouvent les principaux blocages: concentration de pouvoir, absence de transparence, inégalité devant l'information, difficulté à faire prévaloir les préférences majoritaires du fait des coalitions d'intérêts qui réussissent à faire triompher tour à tour leur point de vue même s'il reste minoritaire.

On sait qu'en Suisse les liens sont particulièrement étroits entre économie et politique.

Cette interpénétration est une grave menace pour la démocratie et favorise la prééminence des objectifs purement économiques. Aujourd'hui les dirigeants de l'économie pensent être en position de force pour imposer ouvertement leurs objectifs. Il est particulièrement choquant de voir des chefs d'entreprise, dans le cadre de la campagne référendaire sur l'EEE, menacer de ne plus investir voire de quitter la Suisse, ou l'industrie chimique transférer à l'étranger ses activités dans le domaine biogénétique sous prétexte de réglementations trop contraignantes. C'est le triomphe de la logique économique, il n'y a plus de place pour le débat politique, à savoir sur les normes, les valeurs qu'une société se donne.

(Propos recueillis par Jean-Daniel Delley)

PTT

Express ou espresso ?

(pi) Les temps sont décidément durs pour les PTT. D'un côté, on les somme de s'approcher du marché, de s'ouvrir à la concurrence et de considérer l'utilisateur comme un client; mais de l'autre, on leur tombe dessus dès qu'ils font un pas dans cette direction. Et il n'est pas rare que les mêmes milieux aient des représentants dans chacun des deux camps. Voyez Werner Hübscher, le président de la Fédération suisse des cafetiers, restaurateurs et hôteliers, qui veut absolument voir disparaître les «coins-clients» installés par les PTT à Genève et à Aarau, où l'on peut venir se renseigner sur les prestations proposées en buvant un café offert par la grande régie. Comme le font nombre de coiffeurs, de garagistes, d'assureurs et d'autres commerçants.

La droite est toujours prête à faire des théories sur la revitalisation et la déréglementation. Mais que l'on passe à l'exercice pratique, et voilà que cette concurrence tant souhaitée devient tout de suite «scandaleuse», pour reprendre les termes de M. Hübscher.

Les cafetiers, pourtant, profitent largement de la réglementation sur les patentes qui limite sérieusement la concurrence dans ce secteur. Et ils doivent bien douter d'eux-mêmes pour craindre de voir leur clientèle les fuir pour aller chaque jour quémander un petit noir à la poste sous prétexte de se renseigner sur les performances d'un appareil téléphonique, sur le taux des obligations de la Confédération ou sur les modalités d'ouverture d'un compte de chèques. ■

Bundespin's

Avis aux collectionneurs: des épinglettes à l'effigie des sept conseillers fédéraux viennent d'être mises sur le marché. Le tirage est limité à 500 exemplaires. Prix de la série: 160 francs. Une collection destinée à prendre rapidement de la valeur si, comme en font état des bruits de couloir persistants, l'équipe actuelle ne passe pas le printemps. Equipe qui va d'ailleurs prochainement fêter son troisième anniversaire: le benjamin, Kaspar Villiger, a été élu le 1^{er} février 1989. ■